

[GRATUIT]

de théâtre
la
CONCORDE

HOLOPHERNE DOIT MOURIR

Procès fictif du patriarcat

2 JUIN 19H30

Procès fictif

Tout public

Un spectacle de
Chirinne Ardakani
produit par le Théâtre
de la Concorde

1 Av. Gabriel, 75008 Paris
theatredelaconcorde.paris



©Olivier Aufauvre

En neuf jours seulement, six féminicides auront enténébré le joli mois de mai. En France. En 2026.

Que peut-on faire ?
Que doit-on faire ?

Les associations féministes portent sans relâche et à bout de bras ce combat. Mais elles ne peuvent pas tout. La responsabilité est désormais **individuelle et collective**. Au-delà des associations, tout le monde doit s'engager : **les artistes, la société civile, les politiques, les journalistes, les juristes, les parents, les amis, les hommes.**

Au **Théâtre de la Concorde**, nous avons fait nôtre ce mot d'ordre : **le silence tue, la parole libère**. Alors nous choisissons de prendre la parole pour crier cette réalité, pour ne pas oublier les vies fauchées, pour rappeler que le **patriarcat tue** et qu'il est possible, vital même, de faire bouger les consciences pour penser l'égalité et faire advenir une société meilleure où le respect dicterait enfin les conduites de chacun.

Le théâtre est un **art politique**, un art qui permet, dans un même lieu, de réfléchir ensemble, de faire naître le débat, de penser contre soi-même et d'agrandir son esprit. C'est un **art citoyen**. C'est pourquoi j'ai voulu donner aux citoyennes et aux citoyens l'opportunité de mettre en scène les sujets qui leur tiennent à cœur.

Pour la troisième édition, l'association **Iran Justice**, prendra donc possession de la scène pour son *Procès fictif du patriarcat*. Fort de son succès, ce spectacle d'utilité publique mêlant **droit, théâtre et histoire de l'art** permettra de rendre justice aux vies détruites en mettant, à travers le personnage d'Holopherne, le patriarcat dans le box des accusés.

Pour poursuivre la réflexion à l'issue du spectacle, des stands associatifs permettront au public de se documenter, d'échanger et de poser toutes les questions qu'il souhaite à des professionnelles.

Le **2 juin 2026**, venez nombreuses et nombreux au théâtre de la Concorde pour que vive la devise des révolutions féministes : Femmes, Vie, Liberté !

Elsa Boubil

Directrice du Théâtre de la Concorde

Édito

Note d'intention

Au commencement est le verbe. Près de vingt ans ont passé depuis que les femmes d'Amérique, puis du monde entier, ont partagé publiquement leur expérience de la *féminitude*. Tour à tour, femmes et enfants d'hier ont témoigné de l'**ampleur massive des violences physiques et sexuelles** dont iels ont été victimes. **Viol, féminicide, inceste** : du singulier à la mise en mouvement d'une action collective, un concert de voix s'est élevé pour dire « **moi aussi** ».

Débusqué, le **patriarcat en bande organisée** abritant en ses rangs, une foule hétéroclite d'agresseurs, puissants comme anonymes. Étrillé, l'entier système (**famille, école, police, justice, médias, arts et culture**) qui a permis la commission du crime, sa perpétuation et l'impunité des auteurs. **Affaire Pélicot, French Bukake, Betharam...** les *grands procès* ont révélé la **banalité du mâle** et les complicités multiples qui ont couvert, durant des siècles, son action néfaste à l'échelle planétaire.

Chef de guerre excentrique, magnat des affaires, artiste adulé, abbé vieillard, époux ou père ordinaire se sont succédés sur le banc des accusés pour répondre collectivement d'un **crime contre l'humanité**.

Pourtant, la **révolution féministe amorcée n'a pas triomphé**. Conspué, délégitimé, enseveli sous un brouhaha hors sujet, le mouvement de libération des femmes et des marges se heurte à la **résistance violente des forces viriles, puissantes et organisées** qui nient obstinément les faits. Certes, les femmes ont changé. Elles ne se tairont plus et revendiquent, pour les générations à venir, leur droit légitime à l'existence. Mais le **pouvoir phallocratique persiste et signe**. Le masculin hégémonique s'agrippe au pouvoir, contre-attaque et se bat pour l'*ultima verba*.

Inversion accusatoire, solidarité de classe : pour reprendre la main, les mécanismes de défense, élaborés depuis l'Antiquité, tournent à plein régime. Sûr de son bon droit, le **parti des brutes** impose partout sa loi, celle du plus fort, et intensifie **sa guerre mondiale contre les femmes et contre le vivant** : guerres, colonisation, appropriation et éradication des terres et des corps.

Alors, si **vérité, sanction et réparation** sont hors de portée, quel chemin reste-t-il pour obtenir justice ?

Pour inverser le rapport de force, venir à bout de la masse musculaire et arracher le pouvoir des mains de ceux qui le confisquent faudra-t-il renouer avec **un geste aussi radical que prophétique** ?

De Clytemnestre à Judith, le **glaive expiatoire des femmes**, vengeur pour les uns, libérateur pour les autres, a fait montre de son efficacité. Pour que **la peur (et le sceptre) change vraiment de camp**, ne faut-il pas, réhabiliter, dans nos imaginaires, les **divinités du châtiment** ?

Est-ce la loi du Talion que de retourner l'arme contre le bourreau, de la légitime défense à moins que cela ne soit ni l'un, ni l'autre ?

Pour l'**autodétermination des femmes et des peuples**, notre chemin semble tout trouvé, du désir refoulé à l'avertissement solennel : **ce sera le féminisme ou la mort**^[1].

[1] Françoise d'Eaubonne, essayiste éco-féministe, « Le féminisme ou la mort », 1974.

Présentation de l'événement

DES PRÉTOIRES À LA SCÈNE : UN HUIT CLOS ARTISTIQUE ET POLITIQUE

De la tragédie antique au drame satyrique, la puissance narrative et cathartique du procès, événement spectaculaire par définition, a fait ses preuves. Il en va de la justice au théâtre comme du théâtre dans la justice : les orateurs et oratrices donnent la réplique, enfilent les costumes de leur profession, confrontent leurs vérités devant un public juge et partie. C'est qu'il existe, entre les prétoires et la scène, un lieu commun, consacré, qui suit des rites extra-ordinaires. Un jeu qui obéit à ses propres règles, de fiction et de représentation, pour éclairer les questions fondamentales de notre époque. C'est dans cet interstice précis que se niche Holopherne doit mourir, le procès fictif du patriarcat mondial. Spectacle hybride, ce projet ne relève ni d'une pièce traditionnelle, ni d'un concours d'éloquence ou d'un débat mais d'une expérience artistique participative ancrée dans l'éducation populaire. Articulé autour d'un travail minutieux d'écriture, empruntant à la scénographie judiciaire et interprété par des comédien.nes de talent, ce spectacle revendique la puissance démocratique du théâtre municipal en tant qu'il incarne un forum vital où se rencontrent et dialoguent citoyen.nes, gens de justice, artistes, intellectuel.les et associations de la société civile. La gratuité est ici au cœur du projet culturel et politique porté par la Ville qui conçoit la commune comme espace primordial de conscientisation contre les violences infligées aux femmes et aux enfants.

UN JEU OUVERT SUR LA SOCIÉTÉ

Fidèle à la tradition des assises criminelles, le dénouement du spectacle implique des jurés populaires répartis, en miroir, de part et d'autre de la scène. La Cour des miracles rend ainsi son verdict après avoir recueilli le vote de personnalités de la société civile, intellectuelle et militante spécialement invité.es pour l'occasion et du public. Tout.es découvrent le spectacle in situ, jugent sur pièce et votent sur la culpabilité éventuelle, et s'il y a lieu, sur la sanction. Qui sait s'il adviendra, au bout du compte, une réponse définitive aux questions existentielles qui traversent notre société : Qui sont les agresseurs ? Pourquoi agissent-ils ainsi ? Comment juger l'entier système et mettre fin à l'impunité ? Mais surtout, quelle serait la juste peine ?



Intrigue

Bienvenue à la Cour des miracles, juridiction immortelle et d'exception qui rend justice par et pour les femmes. Universalité du fait misogyne oblige, sa compétence s'étend à toutes les époques et à tous les continents.

L'affaire du jour n'est pas banale. C'est le procès d'Holopherne. Convoqué d'entre les morts, le Général que l'on surnomme à présent « l'homme sans tête » concentre les puissances du mâle. Jadis envoyé par son roi Nachubodonossor II, Holopherne est suspecté d'appartenir à une organisation criminelle tentaculaire mondiale. On lui reproche d'avoir imaginé un pacte de sang, d'avoir recruté des millions d'associés et d'avoir laissé autant d'héritiers. Mais le mystère plane depuis qu'Holopherne a mené le siège de la ville Béthulie. C'est là qu'il fut aperçu pour la dernière fois.

Cité à la barre, il rumine, accuse et hurle au complot. C'est que les charges qui pèsent contre lui sont sérieuses. Pour se tirer d'affaire, il convoque deux témoins, un clerc et un intellectuel, censés le mettre hors de cause.

L'acte d'accusation est chargé mais au bout du compte, **c'est le public, grand témoin de notre siècle, qui devra trancher** : l'Accusé est-il coupable ? Avait-il des excuses ? A-t-il bénéficié de complicités ? Mais surtout, comme tout acte de juger, le dénouement proposera d'imaginer une juste peine. Existe-t-elle seulement ?



Le procès fictif un outil de vérité entre théâtre, droit et politique



©poppy_dans_la_rue

En choisissant la forme du procès, le spectacle opère un **déplacement décisif**. Il ne s'agit plus seulement de raconter une histoire, mais d'entrer dans un dispositif où **la parole est organisée, structurée, mise en tension**.

Le procès permet de **rétablir des faits** là où dominent les récits fragmentaires ou biaisés. Il fait apparaître ce qui a été longtemps **invisibilisé ou relégué au silence**, interroge **les responsabilités** et ouvre des pistes de **compréhension et de réparation**.

Dans ce dispositif, la parole n'est pas libre au sens d'un simple échange : **elle est mise à l'épreuve**. Témoignages, arguments, contradictions, silences mêmes composent une matière complexe que **le procès rend visible sans jamais la simplifier**.

Mais cette forme ne résout pas tout. Elle fait émerger une question essentielle qui traverse toute l'expérience :

Comment rendre justice sans reproduire la violence que l'on dénonce ?

Le *Procès fictif du patriarcat* ne relève ni du spectacle traditionnel, ni du débat, ni de la conférence. Il s'inscrit dans le format « **Procès fictif** » développé au Théâtre de la Concorde : un espace où **théâtre, droit et réflexion politique** se rencontrent.

Entre **écriture théâtrale, structure juridique et expérience collective**, ce dispositif transforme la scène en lieu d'**expérimentation démocratique**.

Un lieu où les frontières se brouillent : **entre fiction et réel, entre artistes et citoyen-ne-s, entre savoir et expérience**.

Distribution

Conception et écriture



©Mahka Eslami

Chirinne Ardakani

Avocate en droit pénal et en droit des étrangers, autrice et militante pour les droits humains.

Dans les prétoires, l'avocate féministe choisit de défendre les **personnes exilées** ainsi que les auteurs d'infractions sexuelles. Loin d'y voir une contradiction, Chirinne Ardakani plaide en faveur **d'une défense pénale féministe de rupture** pour en finir avec une **justice pénale sexiste et violente** à l'égard des victimes comme des auteurs.

Chirinne Ardakani invite à lutter, depuis les bancs des accusés, contre **la misogynie judiciaire ordinaire** qui perpétue les stéréotypes de genre, humilie les victimes et broie, sans rien réparer, les personnes condamnées au « **tout carcéral** ».

Appelant à une éthique de la défense pénale, elle s'emploie, à l'audience comme à la scène, à « **défendre l'homme mais à tuer, en toutes circonstances, le mâle** ».

Engagée en faveur de **l'autodétermination des peuples**, Chirinne Ardakani défend de nombreux **prisonnier.es politiques** en lutte contre les régimes autoritaires dont **Narges Mohammadi**, récipiendaire du **Prix Nobel de la paix**.

En réaction au féminicide de **Jina Mahsa Amini**, kurde iranienne tuée par la police des mœurs en 2022, Chirinne Ardakani fonde **l'association Iran Justice** pour documenter, qualifier et poursuivre les crimes du régime iranien devant la justice internationale. **Rompue au contentieux stratégique**, Iran Justice est à l'origine de plusieurs plaintes, en France et à l'ONU.

Fustigeant **un ordre mondial façonné par les lois patriarcales** et la résurgence de la « **loi du plus fort** », Chirinne Ardakani milite en faveur de la **reconnaissance internationale de l'apartheid de genre au rang de crime contre l'humanité**.

Autrice, Chirinne Ardakani a participé à l'ouvrage collectif « **Les iraniennes, de 1979 à 2024** » (Ed. des femmes Antoinette Fouque, sept. 2024), livre politique qui retrace les luttes des iraniennes pour leur libération.

Face à **l'intensification de la guerre mondiale menée contre les femmes et les peuples**, Chirinne Ardakani écrit et conçoit, en 2026, « **Holopherne doit mourir** », **le procès fictif d'une histoire mondiale du patriarcat produit par le Théâtre de la Concorde**.

Comédien·nes

Aïla Navidi

Aïla quitte le monde des Médias pour se consacrer au théâtre. Elle se forme alors en tant que comédienne et metteuse en scène aux Ateliers du Sudden où elle travaille entre autres avec Raymond Acquaviva, Nicolas Briançon, Nicolas Lormeau de la comédie Française. Elle fonde en 2021 la compagnie du Nouveau Jour. Celle-ci naît de la nécessité de dialoguer avec la société, en particulier autour de questions que soulève la construction des identités. En partenariat avec la Maison des Ensembles, elle mène plusieurs stages de théâtre et d'arts plastiques avec des jeunes issus de différents milieux afin de questionner ce thème.



Autrice, metteuse en scène et comédienne son travail s'inscrit dans une pratique artistique où l'écriture, la mise en scène et le jeu dialoguent constamment.

Elle développe un théâtre de récit et de mémoire, où les trajectoires individuelles deviennent matière de fiction et de réflexion collective. Ses créations explorent les questions d'exil, d'identité, de transmission et de construction de soi dans des sociétés traversées par des récits multiples.

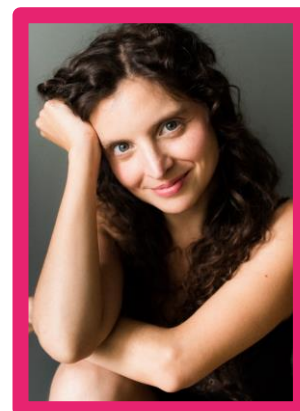
Avec *4211 km*, pièce récompensée de deux Molières, elle a engagé un travail d'écriture à partir de son histoire familiale liée à l'exil. Cette pièce a connu une diffusion nationale importante et une longue exploitation entre Paris et la tournée.

Son travail s'inscrit dans une relation forte au théâtre public, qu'elle considère comme un espace de création, de transmission et de lien au territoire. Elle défend une pratique où exigence artistique et adresse aux publics sont indissociables.

Elle mène également un travail de transmission auprès de la jeunesse à travers des actions culturelles en collèges et lycées autour de *4211 km*.

Typhaine D

Autrice, comédienne, metteuse en scène, formatrice, chroniqueuse engagée pour les Droits des Femmes, des Enfants, l'animalisme et l'écologie. Elle est l'inventrice d'une langue à la Féminine Universelle. Elle écrit et joue ses spectacles : *"Contes à Rebours"*, *"La Pérille Mortelle"*, *"Devenir Vegane par Amour"*, ainsi que *"Opinion d'une femme sur les femmes"* de Fanny Raoul.



Comédien·nes

Benjamin Martin

Comédien, auteur et metteur en scène français, qui débute la pratique théâtrale par passion dès l'âge de 9 ans dans le cadre de cours amateurs. À 18 ans il passe un baccalauréat avec option théâtre puis entre au conservatoire d'arts dramatique du 10^{ème} arrondissement sous le regard de Sandra Rebocho et Vincent Farasse.



Après sa formation professionnelle, il travaille avec différents metteurs en scène, notamment dans des comédies de boulevards (« *Faites entrer les nominés* » à l'opéra de Boulogne en 2020, « *Requiem pour une conne* » et « *Abracafida* » au théâtre Trévisse en 2022 et 2023) ainsi que dans des pièces plus dramatiques (« *Maman c'est moi* » à l'espace Trévisse en 2019). Il se prête également à l'exercice de la fiction en jouant dans des courts métrages (« *Aubade* » et « *Méiose* » de Maxime Lardaud).

Actuellement Benjamin Martin se produit à la comédie saint Michel dans des spectacles jeunes publics et des comédies (« *Blanche Neige la parodie* » ou « *La folle expérience d'Igor* »)

Florian Chauvet

Florian Chauvet est un comédien français principalement connu pour son travail au théâtre contemporain.

Il fait sa formation au sein de la compagnie Prométhée à Bordeaux avant de poursuivre une formation au conservatoire du centre et du XI^{ème} arrondissement de Paris. Sa carrière est surtout liée à la scène, avec des rôles dans plusieurs pièces remarquées comme *Djihad et Eden* d'Ismaël Saïdi, *Désaxé* de Quentin Defalt, *4211 km* d'Aïla Navidi.



Il travaille dans des registres variés allant du classique au contemporain, souvent dans des créations engagées ou physiques.

« Dans mon parcours artistique, j'ai toujours tâché de privilégier les projets porteurs de réflexion humaine, sociale et politique. Mon travail s'inscrit dans une démarche de travail vivant et accessible, où l'engagement du comédien passe autant par l'intensité du jeu que par le choix de textes questionnant le monde contemporain et les rapports humains. »

Jurées de cette édition



©poppy_dans_la_rue

Camille Belveze

Conservatrice du patrimoine et du patrimoine et historienne de l'art, spécialiste de l'histoire des artistes femmes, elle travaille sur les liens entre création artistique, récits visuels et enjeux de société. Ses recherches interrogent notamment la manière dont les images façonnent nos imaginaires collectifs.

Emmanuelle Piet

Médecin, militante féministe et présidente du **Collectif féministe contre le viol**, elle œuvre depuis plusieurs décennies dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants. Elle intervient régulièrement sur les questions de violences sexistes, de santé et de prévention.

Production

Le Procès fictif du patriarcat a été créé le 11 octobre 2025 au Théâtre de la Concorde.

Production Théâtre de la Concorde en lien avec les équipes artistiques et partenaires.

Le Procès fictif, format signature du Théâtre de la Concorde

Donner aux citoyen.ne.s les moyens de s'interroger et **ouvrir des espaces de dialogue** sur les grands défis de notre époque sont des enjeux au cœur du projet du Théâtre de la Concorde. Le format du procès fictif, impulsé par **Elsa Boubliil**, s'est rapidement imposé comme un moyen original et simple à mettre en œuvre pour y parvenir.

UN PRINCIPE SIMPLE MAIS PUISSANT

Reprendre les codes du procès : **prises de parole, témoignages, argumentations, contradictions**, pour les mettre au service d'une question de société.

UNE EXPERIENCE COLLECTIVE

Ce nouvel espace de jeu, où chacun joue un rôle bien précis : avocat général, accusés, jury, témoins, public, permet d'aborder autrement des sujets complexes en les soumettant à une forme d'examen collectif.

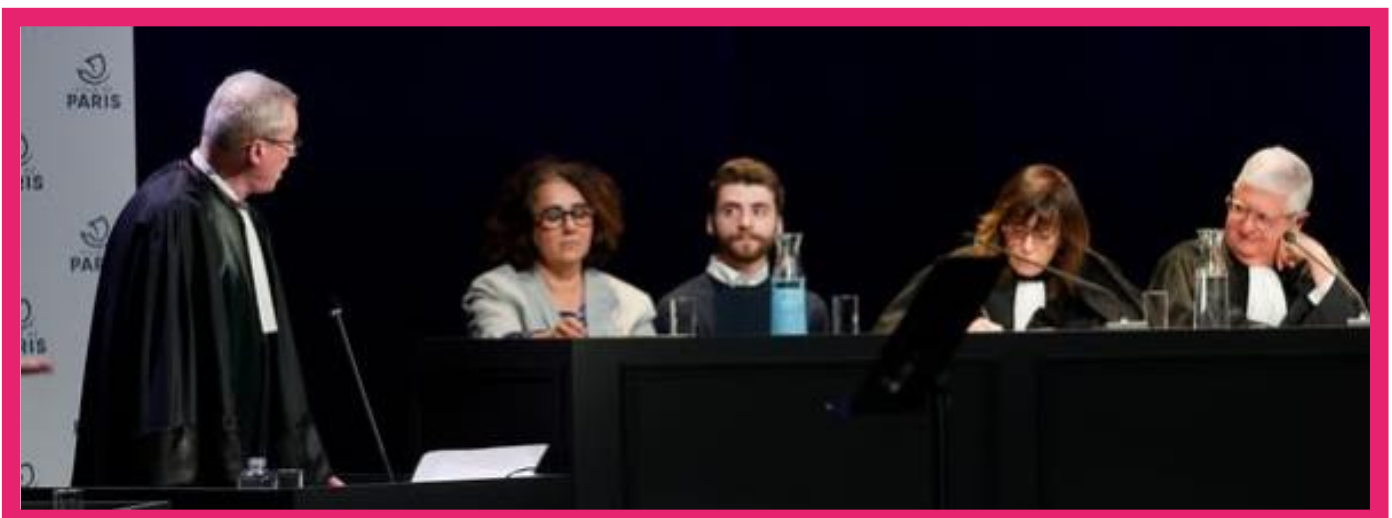
Chaque procès devient ainsi un espace où se rencontrent artistes, expert.e.s, personnalités publiques, associations, citoyen.ne.s et publics. Un lieu où les savoirs circulent, se confrontent et se réinventent.

Dans ce dispositif, le public n'est jamais relégué à une position passive. Il **écoute, réagit, doute, prend part** au processus et devient pleinement acteur de l'expérience.

UN FORMAT D'UTILITE PUBLIQUE

Proposés chaque mois gratuitement, ces Procès sont systématiquement conçus avec des **acteurs de la société civile** (journalistes, chercheurs, associations, etc) et mobilisent des **experts** pour compléter ou confronter les regards et approches sur le sujet.

Pensés comme de véritable « **laboratoires civiques** », le Théâtre veille systématiquement à compléter l'expérience des spectateurs des procès en mobilisant des acteurs associatifs susceptibles **d'informer, sensibiliser et pourquoi pas mobiliser** après le spectacle.





Depuis leur création, les procès fictifs ont donné lieu à une série d'expériences marquantes au Théâtre de la Concorde, chacune explorant à sa manière une question vive de notre époque.

Avec ***Le procès Pelicot***, un oratorio, la scène s'est faite prolongement d'une affaire judiciaire transformée en expérience collective, interrogeant la manière dont une société regarde, entend ou choisit de taire la violence.

Avec ***Le procès de Poutine***, c'est la justice internationale qui a été convoquée, plongeant le public au cœur des enjeux de vérité, de preuve et de responsabilité à l'échelle mondiale.

Le regard s'est ensuite déplacé vers l'intime avec ***Le procès de la Conscience***, qui mettait en accusation les cadres mêmes de notre pensée et révélait des formes d'abus de pouvoir plus invisibles mais profondément ancrées.

Avec ***Le procès des bonnes notes***, ce sont les enfants eux-mêmes qui ont pris part au débat, rappelant que la démocratie s'expérimente dès les premières formes de jugement, d'évaluation et de prise de parole.

Avec ***Le procès de la Seine***, la question des droits du vivant a été mise à l'épreuve, ouvrant de nouvelles perspectives sur notre rapport à l'environnement et au droit. Ce procès a également donné lieu à une convention citoyenne autour de ces enjeux, une manière de prolonger la réflexion et de faire vivre l'engagement citoyen au-delà du temps de la représentation.

HOLOPHERNE DOIT MOURIR

Procès fictif du patriarcat

MARDI 2 JUIN 2026 À 19H30

Grande salle Joséphine Baker

**Théâtre de la Concorde
1 avenue Gabriel, 75008 Paris**

GRATUIT

INFOS ET RÉSERVATION :

www.theatredelaconcorde.paris

Contact presse
ASTRID GRAINDORGE – 06.16.49.89.46
com–theatredelaconcorde@paris.fr